

CURSUS Danse **classique - contemporaine - jazz**

DANSE



Référence

Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique.

Section 3 «Agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques »

De l'article R. 759-9 à l'article D 759-16

Projet Pédagogique

Cette formation intensive a pour objectif de préparer les étudiants aux concours des CNSMD de Lyon, de Paris, et des Ecoles Supérieures de Danse en France comme à l'étranger.

Outre l'acquisition des connaissances artistiques et techniques fondamentales, ces classes préparatoires intègrent la pratique d'une esthétique complémentaire et la rencontre avec des enseignants et des artistes confirmés. D'une durée d'un an ou deux ans, elles sont l'occasion d'expérimenter, de créer, d'interpréter en tissant des liens étroits avec le spectacle vivant, notamment avec la Saison de l'Auditorium et de l'Espace des Arts, scène nationale.

Ces classes concernent

Les élèves ou étudiants, quel que soit leur niveau scolaire, pouvant attester d'un niveau équivalent au 3^{ème} cycle de conservatoire, dont le dossier aura été validé par la commission d'admission en Classe Préparatoire. Cette commission est issue des membres du comité de suivi pédagogique des classes préparatoires.

Modalités d'accès

Sur concours d'entrée

Contenu des épreuves

- Participation à un cours d'1h30 devant le jury (préparé en amont)
 - Entretien portant sur les motivations et attentes du candidat.
-

Contenu pédagogique de la formation

La formation comporte des cours hebdomadaires et des cours annualisés sur 1 ou 2 ans. Ces cours peuvent être soit obligatoires soit optionnels. Le parcours pédagogique est défini en fonction des objectifs de chaque étudiant en étroite concertation avec l'équipe des enseignants. En fonction de chacune des situations, des validations d'acquis seront mises en place par le Comité de suivi pédagogique. Tous les modules sont obligatoires.

Dans cette perspective, on s'attachera à

- . développer le sens artistique de l'étudiant en lui permettant d'approfondir la maîtrise de sa discipline, de découvrir d'autres formes de danses et de pouvoir présenter sur scène les résultats de son travail;
- . apporter une réflexion sur la création pour lui ouvrir des perspectives;
- . éveiller la curiosité de l'étudiant par des modules théoriques qui lui permettront d'avoir les connaissances suffisantes pour réussir une entrée dans l'enseignement supérieur.

A. Module principal

- Consolidation des bases techniques et artistiques :
 - Approfondissement de la discipline choisie par l'étudiant au travers d'un parcours complet
 - Découverte d'une à deux disciplines associées
 - Acquisition de matières et d'expériences nouvelles par la mise en place d'ateliers de recherches, improvisations et compositions
 - Etudes des différents répertoires.
- Préparation à la scène et au métier d'interprète :
 - Chaque année un programme élaboré par l'équipe pédagogique est proposé aux élèves : spectacles, transmission de répertoire, créations et projets personnels, classes de Maître...
 - Le contenu du programme est élaboré en lien avec les Scènes Nationales, CCN, CDC et autres organismes de diffusion en Bourgogne-Franche-Comté, les chorégraphes invités par ces établissements étant privilégiés.
 - Chaque année, entres autres, un spectacle régional et partenarial est présenté sur les différentes scènes de Bourgogne-Franche-Comté.
 - D'autres spectacles sont également donnés hors région.

B. Enseignement théorique

Le socle d'enseignement théorique est commun à tous les étudiants, tout en prenant en compte les spécificités de chaque genre chorégraphique.

- Formation musicale spécifique au danseur
 - Professeur : Raphael Plet*
 - La Formation Musicale Danse s'appuie sur trois axes principaux. La pratique et l'appropriation corporelle des rythmes aide le danseur à comprendre et à ressentir les musiques sur lesquelles il danse. La pratique du chant choral lui permet de mieux connaître sa voix et de l'utiliser sans se blesser et sans appréhension. Enfin, l'étude d'oeuvres musicales en lien avec la saison artistique a pour but de renforcer sa culture musicale, et de lui donner une idée claire de l'histoire de la musique.
 - L'objectif général de ce cours est de donner la possibilité au danseur de s'appuyer sur la musique lorsqu'il danse.

- Histoire de la danse dans les trois disciplines
Professeurs : Florence Poudru, Nathalie Deguigné, Rachid Kassi
 Contenu des études pour l'histoire de la danse.
 Exemple d'un contenu de programme sur deux ans : (Les sujets seront différents d'une session à l'autre).
 - Les genres spectaculaires
 - La Sylphide
 - Casse-noisette de Balanchine
 - Michel Fokine aux Ballets russes
 - Errand into the Maze de Martha Graham
 - Shazam de Philippe Decouflé
(cf Decouflé/Espace des Arts en Juin 2019)
 - Le goût pour l'Espagne
 - Apollon musagète de Balanchine
 - Maurice Béjart (années 1950 & 1960)
 - Animal & animalité
 - Carolyn Carlson
 - Fase de Anne Teresa de Keersmaecker
 - La danse noire américaine
 - Les grands chorégraphes africains-américains
 - La minestrelsy
 - Les spectacles itinérants
 - Les vaudevilles
 - L'extravaganza
 - La Revue
 - Irene et Vernon Castle
 - et Histoire de la danse hip hop
- Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
 Professeur : Valène Roux-Azy
 - Objectif :
 Réveiller la conscience de l'os pour affiner la sensation du corps dans le mouvement dansé,
 Donner un imaginaire juste du corps par une approche cognitive de l'anatomie
 Respecter la biomécanique,
 Créer d'autres chemins sensitifs pour le corps dans le mouvement dansé et enrichir ainsi l'expression artistique,
 - Notions abordées :
 Forme et fonction des articulations, observation des différentes mobilités dans les plans de l'espace, la gravité et sa réponse, l'équilibre, les différentes coordinations de base, la proprioception, la respiration
 - Méthodologie :
 Travail pratique sur le corps axial : la colonne vertébrale, le bassin, la cage thoracique, la tête : étage Occiput/Atlas/Axis
 Le corps appendiculaire : les ceintures pelvienne et scapulaire, le membre inférieur
- Culture connexe
 histoire de la musique – conférence – colloque – concert – spectacle – médiation culturelle...
- Initiation aux techniques de la scène
 lumières, son

C. Parcours de création

Pour correspondre aux attentes des chorégraphes actuels, la formation propose un parcours où l'étudiant pourra expérimenter et affirmer ses choix créatifs.

C'est un moment qui favorise les projets transversaux : théâtre, chant, musique électroacoustique...

La restitution de ces projets est présentée dans le cadre de la programmation de la saison de l'Auditorium.

D. Immersion dans l'enseignement supérieur

- Stage découverte en immersion
En partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur (danse contemporaine et classique majoritairement au CNSMD de Lyon / danse jazz majoritairement au PSPBB de Paris).
Par exemple, projet avec l'ESM de Bourgogne Franche-Comté avec Wayne Barbaste sur 35h de décembre 2018 à mars 2019,
- Travail en commun avec Master d'école d'Arts
- Master class avec les enseignants de pôles d'enseignement supérieur

E. Préparation aux concours et suivi individuel

- Suivi individualisé par un professeur référent,
- Préparation aux différentes épreuves des établissements supérieurs européens,
- Gestion du stress en lien avec le Master de psychologie de l'Université de Bourgogne,
- Réalisation d'épreuves blanches avec jury

Modalités d'évaluations

- Suivi personnalisé : entretien trimestriel avec le professeur référent
- Discipline principale : examen + contrôle continu
- Disciplines complémentaires : contrôle continu
- Formation musicale : examen + contrôle continu
- AFCMD : examen + contrôle continu
- Histoire de la danse : examen + contrôle continu
- Conseil de passage annuel avec le directeur et/ou son adjoint et les professeurs des CPES validant le passage de 1^{ère} à 2^{ème} année.

Suivi de l'enseignement

Comité de suivi pédagogique

- Direction : Lisa Bicheray
- L'ensemble des enseignants responsables des modules et disciplines
- Des membres de l'enseignement supérieur
- Des personnalités invitées

Le responsable de la formation reçoit l'ensemble des étudiants afin de déterminer leurs objectifs et leurs besoins pédagogiques.

Répartition horaire

Cette répartition s'exprime en horaires hebdomadaires et annuels pour deux années d'étude. Elle peut fluctuer en fonction de la discipline principale de l'étudiant. Une année représente 30 semaines de cours.

	Nombres d'heures hebdomadaires	Horaires annualisés
A. Module principal		
DANSE CLASSIQUE : S. MONDOULET, CA+J.GARDETTE DE DANSE CONTEMPORAINE : L. MAGNET, CA + S. CELLE, CA L ;BICHERAY L.,CA DANSE JAZZ : C. ANDALI, CA + S. FREYER, DE		
• consolidation des bases techniques et artistiques discipline principale discipline associée	9h 3h	288h 96h
• transmission du répertoire projet en lien avec des chorégraphes (en résidence dans la région)	30mn	16h
• master classes	30mn	16h
• préparation à la scène / création	1h30	48h
B. Enseignement théorique		
• formation musicale (A. DE PORTUONDO + R. PLET) formation musicale spécifique danse écoute et culture musicale en lien avec la programmation (concerts, cours, colloques, conférences)	1h 1h	32h 32h
• culture chorégraphique histoire de la danse classique et contemporaine (F. POUDRU, DOCTEUR) histoire de la danse jazz (N. DEGUIGNE,CA) conférence dansée	1h15	39h 4h
• AFCMD / anatomie (V. ROUX-AZY)	1h	32h
• spectacles 4 (observation et compte-rendus)		8h
C. Parcours de création		
recherche chorégraphique	1h	32h
D. Immersion en enseignement supérieur		
master classes par des professeurs de l'enseignement supérieur ou des artistes du paysage extérieur		8h
stages CNSMD, CNDC, Pôles Supérieurs...	1h	32h
E. Préparation aux concours et suivi individualisé		
préparation aux concours avec épreuves 'blanches'		8h
suivi individualisé par un professeur référent		6h
travail sur épreuves spécifiques par établissement visé		4h
travail corporel, gestion du stress		8h
TOTAL VOLUME HORAIRE POUR UNE ANNEE	20h45 / hebdo	709h
TOTAL VOLUME HORAIRE DE LA CLASSE PREPARATION EN 2 ANS		1418h